

Bon No: 001261541		1ere Gachée: 06:43 (1)		Date: 28/09/2026		BAS2609286929		Zone: SOUS CENTRALI	
		Quantité: 1.00 m3		référence commande(2):				Véhicule:	
client: 1022		RAMERY TRAVAUX PUBLICS		AGENCE HAINAUT ZI BAS PRE 59590 Raismes		10		RAMERY	
chantier: 1022502						12		CHRISTOPHE	
		85711						CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
06:37						température: TEMPERATURE : 18		XI:irritant	
						vitesse du vent:			
						validité:		en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
9		BETON S.A.B.M				XO		consistance(7) Dmax	
								S 1 0/20	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM III/A42.5 N CE CP1 NF						0			
appellation commerciale C 16/20 6/20 VRD									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRONNEMENTALE CONTRIB CARBONNE								NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:					signature:				

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN